

**C O M P T E R E N D U**

**Etaient présents** : MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, Mmes HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEAIS Michel, Mmes CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, Mmes BAUDEY Véronique, Mmes LEJOLY Aline, JAMET Marie, ROBIN Anne, M. GABORIAUD Bernard, Mme CROSVILLE Isabel M PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, Mme ORHAN Annie, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, Mmes MELLIER Nicole, FOUCHER Christelle, MM RENOUE Emmanuel, SIRJEAN Benjamin, BUREAU Arnaud, Céline POMMIER

**Etait excusée** :

▪ Mme Isabelle PRAT, qui avait donné pouvoir à M. Etienne GLEMOT

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric COULAS

**Assistait également à la réunion** : Mme M. Christine JEMIN (Directrice des Services)

Ouverture de la séance à 20H30

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

Suite à une réunion au Pays, M. le Maire rappelle le rapprochement dans les prochaines années de certaines collectivités et précise que l'objectif de l'Etat est de former « 3 couples » : Europe – Etat / Région – Département / Communauté de Communes – Communes. Il invite chacun à se préparer à ce changement.

➤ **Agenda M. J. François Bonsergent – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

➤ **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil du 3 novembre 2008**

Adoption à l'unanimité.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

M. le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- modification de la convention avec RECREA'LION
- DM n°8 – actualisation gain de change emprunt devises étrangères (annulation DM 7)
- décorations de Noël – sté IMPRESSION
- actualisation tarif location jardins familiaux
- ZA la Grosse Pierre 2 – vente lot n°3 (annule et remplace la DCM d'Avril 2008)
- autorisation dépôt permis construire – préau école
- autorisation pour négociation et signatures – acquisitions partie parcelle RENAUDIER et terrain GAUTHIER –
- autorisation pour signer la convention avec ADA 53 dans le cadre de la dématérialisation des marchés pour les travaux de transformation du réseau assainissement

*Adoption à l'unanimité.*

**⇒ COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

**♦ dossiers FINANCES :**

☞ **Débat d'Orientations Budgétaires 2009**

Présentation par M. le Maire.

*Rappel des règles en matière d'organisation du DOB :*

- Il est une obligation pour toutes les communes > à 3 500 habitants mais également pour toutes les structures intercommunales comprenant au moins une commune > à 3 500 habitants
- Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. La loi n'en fixe pas la date, ni la forme, ni le contenu précis.
- C'est un débat sur les grandes orientations du futur exercice, sur la stratégie financière et sur les engagements pluriannuels.

Le débat doit porter sur les points suivants : la politique fiscale – la politique vis-à-vis du personnel – les moyens pour les services – la politique tarifaire – la capacité d'autofinancement – les investissements et les priorités – les subventions possibles – le taux d'endettement.

La discussion doit prendre en compte le bilan de l'année passée avec les réalisations, l'état de la dette avec son évolution, la capacité de financement pour préparer le budget suivant. Il est

important pour chaque section du budget (fonctionnement et investissement) de définir des priorités.

M. Rousseau présente les différents tableaux relatifs à la dette et son évolution, aux différents ratios rapportés au nombre d'habitants, aux annuités d'emprunts et à la fiscalité.

M. le Maire affirme sa volonté d'établir un programme pluriannuel d'investissements et de contenir la fiscalité.

Il invite le Conseil Municipal à se réunir en janvier et février, en conseil privé, pour échanger sur tous ces points. Lors des prochaines commissions, les Conseillers et les Adjointes seront invités à réfléchir sur ces différents dossiers.

Le PowerPoint présenté lors du Conseil sera adressé par e-mail à tous les Elus dans les prochains jours.

A la suite de cette présentation, M. le Maire donne la parole à la salle.

Intervention de Mme Robin : il serait intéressant d'avoir des chiffres pour faire la programmation pluriannuelle.

M. Rousseau lui répond que prochainement, il sera possible d'annoncer des chiffres, mais il convient d'attendre la clôture de l'exercice. Important de réfléchir également au sein de chaque commission sur les souhaits.

Mme Mellier précise que la logique serait de savoir « combien on peut dépenser » avant de réfléchir sur les différents projets.

M. le Maire rappelle que l'objectif de ce débat est, dans un premier temps, de se projeter avec des idées, et dans un deuxième temps de « caler » les échéances avec les budgets : « *la réflexion ne doit pas être bridée par un carcan financier* ».

*Rapporteur : J.P. ROUSSEAU*

**Accord à l'unanimité sur les dossiers suivants :**

- **Tarifs services publics** – augmentation de 3 % (coût de l'inflation), sauf certains services qui ont été réactualisés par rapport au coût réel, à savoir le mini-bus (0.30 € le km) – les photocopies (0.10 € pour les associations et 0.50 € pour le public) – la location des jardins familiaux (31 € la parcelle de 150 m<sup>2</sup>)

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des tarifs avait été adressé à chaque Elu auparavant.

- **Actualisation tarif aire stationnement non réalisé**

Participation financière sollicitée auprès des constructeurs ou aménageurs qui ne peuvent pas réaliser de place de stationnement sur leur terrain ou un emplacement proche. Montant pour une place : 2.235,69 €

- **Fonds de caisse pour régies piscine, camping et confiserie**

Piscine : 45 €    Camping : 30 €    Confiserie : 8 €

- **Participation des communes (ANDIGNE, CHAMPTEUSSE et PRUILLE) aux frais de fonctionnement de l'école E. Girard – année 2009**

Chaque année n, à l'appui des chiffres de l'année n-2, la commune du Lion d'Angers facture aux 3 communes citées ci-dessus, les frais de fonctionnement à l'élève.

Pour l'année 2009, il est proposé de solliciter les sommes suivantes :

*Enfant de maternelle : 985,35 €*

*Enfant du primaire : 525,84 €*

Un courrier sera adressé à chacun des maires en vue de leur préparation budgétaire.

- **DGF 2009 – recensement longueur de voirie communale**

Afin de déterminer le montant de la DGF qui sera allouée à la commune, la Préfecture demande de valider la longueur de voirie communale (un des critères du calcul). Cette longueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 était de 66.457 ml

- **Mission de contrôle et d'assistance – aide sollicitée auprès de la DDEA pour 2009**

Depuis 3 années, la DDE assurait pour la commune une mission de contrôle de gestion du service assainissement.

Il est proposé au Conseil d'autoriser M. le Maire à solliciter la nouvelle entité DDEA (fusion DDE et DDA) pour le coût d'une mission identique

- **Montant des versements auprès des associations RECREA'LION, ODYSSEE et FAMILLES RURALES pour exercice 2008**

Le précédent Conseil avait voté, pour chaque association, une subvention d'équilibre qui sera versée à réception du compte de gestion de l'année.

Le Conseil est invité à délibérer sur le versement pour chacune des 3 associations.

Après étude des résultats des 3 associations, il est proposé de verser les subventions suivantes :

- Familles Rurales : 0
- Odyssée – centre de loisirs : 2.213,78 €
- Récréa'Lion : 32.251,60 €

*Soit un total de subventions de 34.465,38 €*

(pour mémoire l'inscription au budget était de 35.100 €)

M. le Maire est également autorisé à signer un avenant à la convention signée avec l'association Récréa'Lion portant la subvention de 23.740 € (BP 2008) à 32.251,60 €.

M. Bureau demande si le montant des 32.251,60 € est pris sur la ligne budgétaire des associations, qui de mémoire avait été votée à hauteur de 50.000 €.

M. Perrault lui répond que ces 3 subventions d'équilibre étaient budgétées sur une autre ligne budgétaire.

Mme Mellier s'interroge sur le risque de verser des subventions d'équilibre.

M. Glémot précise que l'an prochain les subventions seront versées par trimestre afin d'éviter les frais bancaires pour les associations.

M. Renou demande le mode de fonctionnement des associations, et notamment par rapport à l'élaboration des budgets – réalisation d'un seul budget annuel ou un pluriannuel ?

M. Glémot répond que les associations et la CAF ne travaillent que sur un budget annuel, concernant « l'activité » et de son côté, la collectivité calcule les charges supplétives. L'addition de ces deux budgets donne le chiffre à refacturer aux autres communes « utilisatrices » du service, déduction faites des subventions CAF.

M. Perrault précise que l'objectif dans les prochaines années est d'obtenir un prix à la journée pour les communes, identique sur les 3 sites de Sceaux, Vern et le Lion.

#### ▪ **Dégrèvement client – part assainissement**

Suite à une fuite chez un client, la SAUR propose à la commune d'exonérer ce client, sur la partie assainissement, de la surconsommation.

#### ▪ **A2Points – lecteur réseau**

Devis pour remplacer le lecteur de bande : 385 € HT.

#### ▪ **DM n°8 – actualisation gain de change emprunt devises étrangères (annulation DM 7)**

Le gain de change était de 12 440,31 € (DM du 3.11.08), il est désormais de 10.299 €

#### ▪ **actualisation tarif location jardins familiaux**

Le tarif était de 30 € par an pour une parcelle de 150 m<sup>2</sup>. Il sera désormais pour 2009 à 31 €

#### ▪ **décorations de Noël – sté IMPRESSION**

Pour décorations au niveau de la mairie – devis : 1.445,44 € HT

Leds pour permettre une économie d'énergie.

#### ▪ **ZA la Grosse Pierre 2 – vente lot n°3 (annule et remplace la DCM d'Avril 2008)**

Le nom du bénéficiaire de la vente ayant changé, le Conseil est invité à entériner la vente avec le signataire de l'acte à savoir la SCI CHAFELMA pour un montant HT de 29.040 € pour 968 m<sup>2</sup>.

### ♦ **dossiers PERSONNEL :**

M. le Maire annonce le départ de Wilfried GASTINEAU – responsable du Service Technique, au 1<sup>er</sup> février 2009. Il le remercie, au nom du Conseil, pour la qualité du travail réalisé, et notamment le suivi des nombreux chantiers. M. Gastineau a souhaité poursuivre dans une autre collectivité, afin d'évoluer dans sa carrière.

La commission va désormais travailler pour son remplacement.

#### ▪ **Autorisation paiement heures supplémentaires ou complémentaires pour agents à temps non complet**

Le Conseil a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à régler les heures supplémentaires ou complémentaires aux agents non titulaires. Heures effectuées à la demande de l'autorité territoriale.

## **⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

### ➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : E.PERRAULT

La commission a fini la visite des différents bâtiments communaux.

▪ **Autorisation pour déposer le permis de construire – préau**

M. le Maire est autorisé, à l'unanimité du Conseil, a déposé le permis de construire pour la construction d'un préau, du côté maternelle de l'école E. Girard.  
Les travaux se réaliseront pendant les vacances scolaires.

▪ **Cimetière – principe « semelle » et étude de deux cas particuliers (exhumation et rachat concession)**

La commission « cimetière » propose au Conseil d'autoriser M. le Maire à :

- interdire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 la réalisation de « semelle »
  - assurer, aux frais de la collectivité, l'exhumation d'une tombe pour permettre d'élargir un passage près du petit portail, rue du Courgeon
  - rétablir une même échéance pour deux emplacements qui n'en font qu'un seul, avec un entourage en ciment
- Adoption à l'unanimité.*

Mme Lejoly précise que l'Association des Marchés de France aura un emplacement sur le marché le 19 décembre prochain. Elle y distribuera des sacs publicitaires. La commune mettra cet emplacement à disposition gracieusement.

## **⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : A. LEJOLY

*Adoption à l'unanimité des points suivants :*

▪ **Modification du POS – choix du cabinet**

Suite à la consultation et l'analyse des offres, il est proposé de retenir le cabinet CHEVALIER pour un montant HT de 2.151 €

▪ **Vente terrain « station eau la Barillerie »**

Il est proposé d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint, à l'urbanisme à signer le compromis de vente.  
La commune a consulté le Service des Domaines pour avoir une estimation.

▪ **Acquisition terrain « route de Château-Gontier » - surface 14.600 m<sup>2</sup>**

Il est proposé d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint, à l'urbanisme à poursuivre les négociations et à signer le compromis pour l'acquisition.

La commune a consulté le Service des Domaines pour avoir une estimation.

▪ **Négociation sur propriété famille RENAUDIER**

M. le Maire et l'Adjoint à l'urbanisme sont autorisés par le Conseil à négocier un échange de terrain contre la démolition du hangar et la reconstruction d'une clôture. Cette acquisition permettra le passage entre la place Jean XXIII et la rue du Marché.

▪ **Dénomination route de Thorigné d'Anjou**

Il est proposé de dénommer cette voie : « *rue Maurice FOUCHER – Conseiller Général* ».

Un courrier a été adressé dans ce sens aux enfants.

Les riverains seront informés le mardi 9 décembre 2008 – réunion salle David d'Angers.

▪ **Dénonciation convention STEP avec la SOVIBA**

La dénonciation de la convention pour la station d'épuration doit se réaliser 3 ans avant l'expiration de la période en cours, à savoir avant fin 2008.

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à adresser ce courrier à SOVIBA.

▪ **Autorisation pour signer la convention avec ADA 53 dans le cadre de la dématérialisation des marchés pour les travaux de transformation du réseau assainissement**

*Divers dossiers étudiés en commission :*

→ *Demande pour pose de panneaux publicitaires sur un terrain communal*

La commission propose de signer une convention de 3 ans avec cette personne. L'objectif étant d'uniformiser la pose de ces panneaux lors de la mise en place du prochain PLU.

→ *Demande de LA POSTE pour poser une boîte à lettre sur le domaine public*

La commission ne souhaite pas l'implanter sur la rue St Gatien. L'étude doit être faite par rapport à la rue du G. Leclerc.

→ Un courrier a été adressé à la propriétaire du terrain près du calvaire – route de Grez-Neuville.

→ Le Service des Domaines a été contacté pour faire une évaluation de différents terrains sur la commune.

→ Information sur les négociations menées avec SOVIBA et SOFRILOIRE pour l'acquisition de terrain pour la création de la voie de la future station d'épuration.

## **⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : Hugues SAULOUP

*Accord à l'unanimité sur les dossiers suivants :*

▪ **Giratoire de la Grosse Pierre – fourniture et pose pergola**

Devis BOULAY pour un montant HT de 1.898 €

▪ **Lotissement le Bocage et route de Château-Gontier– fourniture plaques de rues**

Devis DOUTRE pour un montant HT de 1.375,56 €

▪ **Place Jean XXIII – création branchement eaux usées**

Devis STPHA – montant 1.080 € HT

▪ **Rue du Canal – création regard eaux pluviales**

Devis SAUR – montant 344 € HT

Divers dossiers étudiés :

Budget pour la taille – Riverains de l'avenue Jules Verne – Thème pour le fleurissement de l'année 2009 : « 40 ans de création de l'association des commerçants » (prévoir la création d'une commission extra-municipale pour le fleurissement). – Bacs de fleurs (revoir visibilité des camionneurs) – Remplacement des candélabres – CR de la commission voirie de la Communauté de Communes avec l'intégration des voies.

M. Chalet donne quelques informations par rapport à la dernière réunion du SIEMML et les nouveaux axes pour les aides 2009 : habitat et vie sociale – baisse de consommation pour l'éclairage public – urbanisme et aménagement – économie d'énergie sur le patrimoine existant.

M. Bureau intervient sur la pergola du giratoire, il pense qu'elle obstruera le panorama.

M. Chalet lui répond que la réflexion avait été menée au sein de la commission et avait remporté l'approbation de cette dernière. De plus, les pieds sont décalés pour une meilleure visibilité.

Concernant l'éclairage public, M. Sirjean demande s'il n'est pas possible de commander les mêmes candélabres que dans la rue du G. Leclerc. Pas possible, les modèles ne sont plus fabriqués.

## **⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : C. FOUCHER

Divers dossiers étudiés :

Rencontre avec des responsables (Christelle BOULAY et Eva CLEMOT) de l'UFCV qui mènent des actions collectives et individuelles pour les bénéficiaires du RMI et de l'API – Etude de différentes demandes d'aides – Information sur la remise des fonds du TELETHON le 17 décembre (environ 3.000 €) à l'AMF – Banque Alimentaire (+ 61 % d'aliments collectés par rapport à l'an passé, soit 1T760), galette de remerciements pour les bénévoles organisée par la commune de Grez-Neuville – Date repas des Anciens : 19/02/2009 – Chiffre des demandeurs d'emplois sur la commune : 129 – La commission logement a fait des propositions à Habitat 49 pour un logement T4.

Recensement de la population 2009

Informations transmises par MC HAMARD – élue responsable de ce dossier

Il débutera le 15 janvier 2009, pour une durée de un mois.

Le nombre d'agents recenseurs nécessaires : 1 agent pour environ 250 logements, soit un besoin pour la commune du Lion d'Angers de 7 agents recenseurs.

La mission de ces agents débutera le 5 janvier par une « tournée de reconnaissance » et une journée de formation le 12 janvier.

▪ **Recensement 2009 – validation du nombre de districts et d'agents recenseurs**

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, le nombre de districts et d'agents recenseurs : 7

M. le Maire et l'Adjointe chargée de ce dossier sont chargés de recruter ces agents et autorisés à signer les pièces nécessaires.

## **⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE**

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : C. POMMIER

Divers dossiers étudiés :

Etude, avec les différents services chargés de l'enfance, d'un livret à destination des familles – Réflexion sur l'aménagement du patio de l'école maternelle – Visite du parc sportif de Juvardeil (structure multisports) – Prochaine rencontre à ce sujet le jeudi 11/12 à 18H30 en mairie.

## **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION - TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES**

*➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : M. BOURGEAIS

Divers dossiers étudiés :

Accueil de Christelle FOUCHER qui a rejoint cette commission – Présence de M. Claude HAMARD qui est venu présenter le déroulement du recensement de 2009 (dossier central du prochain bulletin) – Propositions pour le bulletin en 2009 – Site internet, notamment le nouvel espace dédié aux associations – Cartes postales électroniques – Félicitations pour les décorations extérieures, et notamment la rue du G. Leclerc, la commune a fourni les sapins et l'Entente des Commerçants s'est chargée de la décoration – Enveloppe prêtes à poster (livraison début janvier) – Compte rendu de la réunion de l'Office de Tourisme – Date pour la cérémonie des vœux aux forces vives lionnaises : lundi 12 janvier à 19 H.

## **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE et FLEURISSEMENT**

*➤ Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : B. SIRJEAN

Divers dossiers étudiés :

Bilan de la rencontre avec les associations avec les améliorations à apporter – Synthèse des assemblées générales des associations – Point sur les diverses rencontres avec les associations – Inauguration des panneaux du football – Problème de nettoyage dans la salle de la Mare aux Coqs – Courrier à adresser aux associations avec les référents et leur rôle – CR de la réunion de la structure AU FIL DES LIVRES qui anime les bibliothèques – Site internet : espace pour les associations (je propose ou je recherche ..) – Regrets des membres de la commission de ne pas avoir été invités à la signature du contrat tremplin avec les différentes associations concernées.

## **⇒ QUESTIONS DIVERSES**

### **▪ Rapport annuel 2007 des services publics sur l'eau potable, l'assainissement et les déchets**

L'article 1<sup>er</sup> du décret du 6 mai 1995 prévoit que le Maire présente ce rapport annuel au Conseil Municipal.

M. le Maire précise que ce document de 56 pages est disponible à la mairie, et sera prochainement mis en ligne sur le site de la commune.

*Adoption à l'unanimité.*

### **▪ Accueil des élèves en cas de grève des enseignants - modalités**

La loi du 20 août 2008 institue l'obligation d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire, notamment en cas de grève, lorsque le taux d'enseignants grévistes est égal ou supérieur à 25 %.

Le personnel communal peut assurer l'accueil et la surveillance des élèves.

M. le Maire précise que lors de la dernière grève du 20 novembre 2008, 32 enfants ont été accueillis à l'école E. Girard.

L'accueil a été assuré par 4 personnes d'ODYSSÉE et 4 ATSEM

Le nombre d'enfants et la liste des encadrants ont été adressés à l'Inspecteur Académique afin d'obtenir un remboursement de 330 €.

M. le Maire propose que lors de la prochaine grève, la liste de ces 8 agents soit dressée et que les personnes soient appelées selon le nombre d'enfants présents.

*Accord à l'unanimité.*

Le Maire et les Adjointes fixent les dates des prochaines réunions.

Clôture de la séance à 22H30.